

CONNEXION COMMUNAUTAIRE

**BULLETIN POUR LA
PRÉVENTION DE LA VIOLENCE**

L'ÉTÉ 2007



Ce bulletin permet la mise en commun de ressources et de renseignements, surtout entre les réseaux régionaux de Partenariats provinciaux en action et d'autres intervenants dans le domaine des questions féminines au Nouveau-Brunswick. Vous pouvez également, chers lecteurs et lectrices, contribuer au bulletin en parlant de vos nouveaux programmes ou des activités organisées dans votre localité et en fournissant des renseignements sur diverses questions féminines et le mieux-être des fournisseurs de services. Nous vous invitons aussi à faire connaître ce bulletin des autres membres de vos propres réseaux en le leur faisant suivre.

Message du ministre

Chères lectrices,
Chers lecteurs,

Je suis ravie de vous offrir ce numéro de *Connexion Communautaire : Bulletin pour la prévention de la violence*.

Nous avons élaboré ce bulletin afin d'aider les membres du réseau de partenaires provinciaux à mettre en commun leurs ressources, leurs idées et les renseignements dont ils disposent. Ce numéro contient de l'information sur différents sujets ainsi que des faits divers qui sauront sûrement vous intriguer. À titre d'exemple, vous pourrez vous renseigner sur l'Initiative de réduction de l'écart salarial, l'ouverture du Tribunal chargé des causes de violence familiale, le travail accompli par les ministres fédéral provinciaux territoriaux responsables de la condition de la femme ainsi que sur la Direction des questions féminines et son rôle dans les rouages du gouvernement. Ce numéro comprend aussi des conseils pour bien profiter de l'été et de l'information sur quelques uns de nos endroits préférés dans la province.

Nous aimerions aussi recevoir de vos nouvelles! Que se passe t'il dans votre coin de la province? Envoyez nous une citation; qu'elle soit drôle ou encourageante, nous serons heureuses de la publier! Faites le point sur votre réseau, votre comité ou votre lieu de travail. Nous voulons en entendre parler!

Je profite aussi de l'occasion pour vous dire que je suis au courant du travail inestimable que vous faites chaque jour. Je vous félicite pour votre contribution et votre dévouement aux femmes de la province.

Carmel Robichaud
Ministre,
Services familiaux et
communautaires

Dans cette édition....

Activités à venir.....	2
Nouvelles de la Direction des questions féminines.....	2
Rubrique de Marg.....	3
Quoi de neuf?.....	4
Réseautage.....	4
Quelques-uns de nos Espaces favoris.....	4
Mieux-être.....	5
Saviez-vous que.....	6
Au courant.....	7

« Ne doutez jamais qu'un petit groupe de citoyens bienveillants et déterminés puisse changer le monde. C'est d'ailleurs la seule chose qui ait jamais réussi. »

Margaret Mead

Activités à venir

Inscrivez ces dates dans votre agenda!

- La prochaine **réunion de Partenariats provinciaux en action** aura lieu du 2 au 4 octobre au Complexe des deux rivières, à Tracadie-Sheila. Vous recevrez de plus amples renseignements à une date ultérieure. Vous pouvez également communiquer avec Anne Cyr, au 506 453 8126 ou à Anne.Cyr@gnb.ca.
- Le jeudi 2 août 2007 – Souper bénéfique « **Pour Vous MesDames** ». Organisé dans le cadre de la Foire brayonne d'Edmundston, cette activité, qui en est à sa deuxième année, rassemble 400 femmes. L'édition 2006 a été couronnée de succès. Les billets se vendent 50 \$ chacun. Plus d'information : (506)-739-6265
- **Dîner gala 2007 de la Fondation Muriel McQueen Fergusson**, le mardi 23 octobre 2007. Réception de 18 h 30 à 19 h 15. Dîner servi à 19 h 30 Delta Beauséjour, Moncton, N.-B. Contacter la Fondation Muriel McQueen Fergusson: (506) 472-5085, 1-888-673-6633 www.mmff.ca
- **Formation sur les agressions sexuelles** : les 13 et 14 novembre à l'hôtel Lord Beaverbrook Crowne Plaza, de Fredericton, au Nouveau-Brunswick. Dans le cadre de la stratégie provinciale sur les agressions sexuelles, nous offrirons une formation à Fredericton pour toutes les personnes souhaitant améliorer les services aux victimes d'agressions sexuelles dans leur région. La formation vous offrira une excellente occasion d'en apprendre davantage sur les agressions sexuelles au Nouveau-Brunswick, ainsi que de faire du réseautage et de collaborer avec d'autres groupes de diverses communautés!

Inscrivez-vous dès maintenant, car le nombre de places est limité! Pour vous inscrire, communiquez avec Jennifer Richard (506-452-6986) ou envoyez-lui un courriel à j.richard@nb.aibn.com.

Nouvelles de la Direction des questions féminines

Présentation des membres de la direction

Dans la présente section du bulletin, nous vous présenterons les membres de la Direction des questions féminines afin de vous faire connaître notre merveilleuse équipe, la portée de notre travail et l'étendue de nos responsabilités. Les noms des personnes-ressources avec lesquelles vous pouvez communiquer y figureront.



Nous aimerions tout d'abord vous présenter la gestionnaire du bureau, madame Anne Cyr. Nombreux sont ceux qui la connaissent, car c'est elle qui s'est occupée de l'inscription à la dernière formation et des réunions de Partenariats Provinciaux en Action.

Anne travaille pour le gouvernement provincial depuis plus de 28 ans et, en tant que gestionnaire du bureau de la Direction des questions féminines, elle a tout un bagage d'aptitudes et de connaissances. Outre les fonctions de son poste, Anne est responsable de la coordination des réunions et des séances de formation du comité Partenariats Provinciaux en Action.

Il y a peut-être une chose que vous ne savez pas à propos de Anne... elle adore le plein air et la pêche au saumon!

Bourses maintenant disponibles dans le cadre du Plan d'action sur l'écart salarial

Le programme de bourses a été lancé en 2006 dans le cadre du Plan d'action sur l'écart salarial du gouvernement. Il vise à encourager les personnes qui commencent leur première année au collège communautaire à envisager des carrières dans les corps de métier, en technologie et dans d'autres secteurs où la participation des hommes et des femmes a jusqu'ici été limitée. En tout, 57 bourses ont été attribuées pour les années scolaires 2006-2007 et 2007-2008.

Chaque bourse a une valeur pouvant atteindre jusqu'à 2 600 \$, soit l'équivalent du total des droits de scolarité d'une année complète au Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, pour un total de 150 000 \$ par année pour l'ensemble du programme. L'attribution des bourses se fait sans égard à toute autre forme d'aide financière que les demandeurs peuvent avoir déjà reçue.

Pour faire une demande de bourse, les personnes intéressées doivent remplir le formulaire à cet effet et l'accompagner d'une courte composition au sujet des choix de carrière qui les intéressent. Les formulaires de demande ainsi que des renseignements additionnels au sujet des bourses sont disponibles en ligne sur le site Web du CCNB : http://www.ceibathurst.com/icdm/BasicPage_F.aspx?CPageld=294.

Rubrique de Marg

Marg Malone Currie est Conseillère principale en matière de politiques de la Direction des questions féminines.

Bienvenue à ma rubrique! Quel honneur et quel plaisir pour moi d'écrire un article pour ce bulletin. Comme vous le savez, les politiques sur la condition féminine, les questions féminines et les droits de la femme (peu importe votre appellation préférée) touchent à toutes sortes de sujets. Dans cette rubrique, j'aimerais vous fournir de l'information sur des questions que vous n'avez peut être jamais eu à régler, mais qui pourraient vous intéresser, ou intéresser votre famille ou encore votre organisme.

Dans ce numéro, je vous parlerai un peu d'un rapport d'étude qui a capté l'attention des ministres fédéral provinciaux territoriaux responsables de la situation de la femme deux ans passés : *Looking Beyond the Surface: An In-Depth Review of Parental Benefits*. Les chercheurs du Women's Network PEI (réseau des femmes de l'Île du Prince Édouard) ont trouvé que le changement des critères d'admissibilité aux prestations parentales en 1997 et en 2000 faisaient en sorte qu'il était très difficile pour les femmes occupant un poste à temps partiel, un poste saisonnier ou un poste à contrat d'obtenir ces prestations car il aurait fallu travailler 600 heures au cours de l'année. La plupart des femmes qui n'étaient pas admissibles travaillaient à temps partiel ou pendant une partie de l'année seulement. Afin de régler ce problème, le réseau a **recommandé que le gouvernement fédéral améliore l'admissibilité aux prestations de maternité et aux prestations parentales en modifiant les critères d'admissibilité de sorte à permettre aux parents de déclarer leur salaire au cours des trois à cinq années précédant la naissance de l'enfant.**

Le réseau a également abordé la question des travailleurs et travailleuses autonomes. D'après celui ci, les entreprises appartenant à des femmes constituent le secteur qui croît le plus rapidement dans le monde des affaires



au Canada; les femmes lancent deux fois plus de nouvelles entreprises que les hommes. Le réseau **recommande que les critères d'admissibilité soient modifiés de façon à permettre aux travailleurs et travailleuses autonomes de cotiser au Programme d'assurance emploi.**

... l'information sur des questions que vous n'avez peut-être jamais eu à régler, mais qui pourraient vous intéresser, ou intéresser votre famille ou encore votre organisme.

Le réseau a fait remarquer que le taux de remplacement du salaire du Programme d'assurance emploi est de 55 % de la rémunération assurable. La rémunération assurable maximale allouée est d'environ 40 000 \$, ce qui se traduit par une prestation de 22 000 \$. Toutefois, si une femme gagne moins que la rémunération assurable maximale, sa prestation est bien moindre. Le réseau a également appris que même si la

longueur de la période de prestations a été majorée, la valeur du dollar a diminué de 20 % au cours des 40 dernières années. En 1971, elle était de 67 %! Par conséquent, le réseau **recommande que le taux de remplacement du salaire pour les prestations de maternité et les prestations parentales passent de 55 % à AU MOINS 65 % et soient fondées sur les 12 semaines où le salaire a été le plus élevé au cours des cinq dernières années.**

Le rapport susmentionné contient beaucoup d'autres faits intéressants et inquiétants, ainsi que de nombreuses autres recommandations. Je vous incite donc à le lire et à joindre vos efforts à ceux du réseau et des ministres de la condition féminine en vue de changer les prestations de maternité et les prestations parentales. Le rapport est affiché en ligne à l'adresse <http://www.wnpei.org/>. En passant, d'après vous, est ce que la modification du Programme d'assurance emploi est le meilleur moyen de régler la situation? Ou est ce qu'il faudrait établir un programme d'assurance familiale auquel les travailleurs, les travailleuses et les employeurs pourraient cotiser? J'aimerais bien lire vos commentaires! Communiquez avec moi à marg.malonecurrie@gnb.ca.

Quoi de neuf?

Ouverture d'un nouveau tribunal spécialisé

Un nouveau tribunal spécialisé chargé dans les causes de violence familiale a ouvert ses portes à Moncton le 12 avril. Cela s'est passé discrètement, sans fanfare. Relevant de l'échelon provincial de l'appareil judiciaire, ce tribunal sera chargé des affaires pénales du district judiciaire de Moncton. La juge président le tribunal.

L'ouverture officielle de Tribunal chargé des causes de violence familiale de Moncton a eu lieu le 18 mai à Fredericton.

Réseautage

Vous cherchez une ressource utile pour les Autochtones de votre localité? Allez voir à www.thehealingjourney.ca (aussi en français). Convivial et très informatif, ce site Web a été élaboré en collaboration avec des partenaires mi'kmaq et malécites, ainsi que la maison de transition Gignoo et le Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau Brunswick. Il contient une abondance de ressources et d'information sur la prévention de la violence familiale.

Des publications nouvelles et mises à jour sur l'information juridiques

Une nouvelle publication sur la fessée comme moyen de discipliner les enfants a été lancée par le Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick (SPEIJ-NB). La brochure, intitulée *La fessée comme moyen de discipliner les enfants : Ce qu'il faut savoir sur l'article 43 du Code criminel*, est écrite en langage clair à l'intention des parents et des autres personnes qui ont la charge d'enfants.

Le SPEIJ-NB également a récemment lancé un livret au sujet des dons aux charités et aux organisations à but non lucratif, intitulé *Dons de charité - être un donateur averti*.

Cet été, le SPEIJ-NB va aussi lancer des versions mises à jour de deux publications : *Les mauvais traitements envers les enfants – les repérer, les signaler, les prévenir* et *Non c'est non - Comprendre le consentement à une activité sexuelle*.

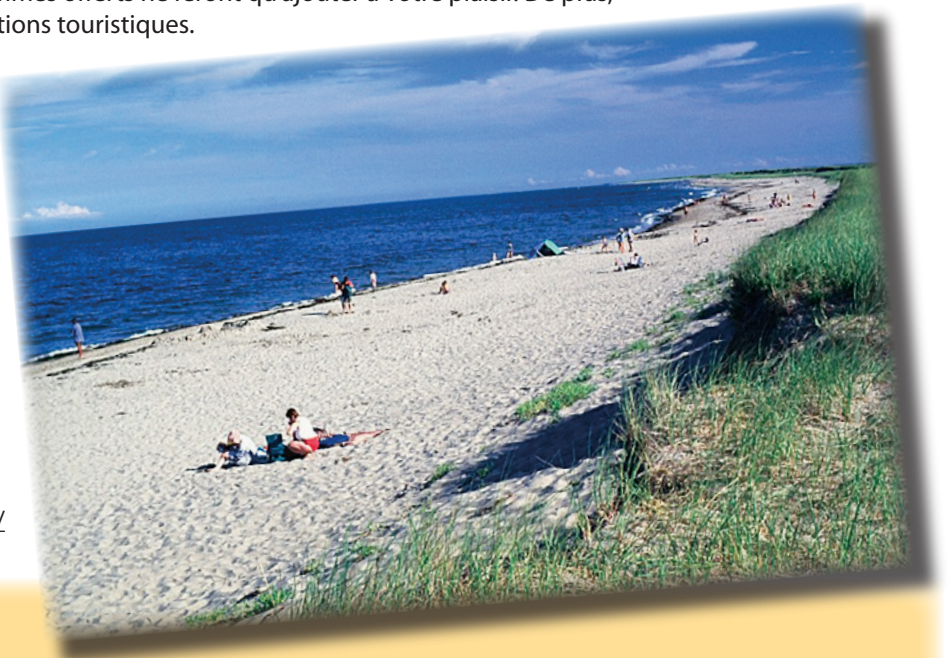
Le SPEIJ-NB est un organisme à but non lucratif qui a pour mandat d'éduquer et d'informer le public au sujet du droit. Il reçoit une aide financière et matérielle de Justice Canada, de la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick et du ministère de la Justice et de la Consommation du Nouveau-Brunswick. Si vous désirez obtenir un exemplaire de ces brochures, veuillez communiquer avec le SPEIJ-NB par courriel à l'adresse pleisnb@web.ca, par téléphone au 506-453-5369 ou visitez notre site web : www.legal-info-legale.nb.ca

Quelques-uns de nos Espaces favoris

Quelle que soit votre humeur, il y a de quoi intéresser tout le monde au Nouveau Brunswick! Si vous aimez faire de la bicyclette, alors les fantastiques plages et sentiers du Parc national du Canada Kouchibouguac feront votre bonheur. Les terrains de camping, la nature, les interprètes historiques et les programmes offerts ne feront qu'ajouter à votre plaisir. De plus, le parc est situé près de nombreuses autres attractions touristiques.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consulter le site Web suivant : www.pc.gc.ca/kouchibouguac.

Si vous préférez les randonnées pédestres et la nature brute, alors visitez le Parc national du Canada Fundy. Vous y trouverez un oasis secret le long du sentier Moosehorn, que vous pourrez suivre jusqu'aux chutes Laverty. En effet, vous découvrirez ça et là des endroits où vous baigner auxquels vous ne pourrez tout simplement pas résister! À la fin de la journée, rendez vous à Alma, une petite ville sur le bord de la mer, pour manger du homard venant d'arriver au quai. Il n'y a rien de plus frais! Pour obtenir de plus amples renseignements, cliquez sur le lien suivant : http://www.pc.gc.ca/pn-np/nb/fundy/index_F.asp



Mieux-être

Eh bien! C'est l'été! Il est grand temps de songer à des façons d'accroître notre mieux être en cette période de l'année.

Le printemps est une saison de renouveau; on voit les oisillons se promener à cœur joie, la glace fondre sur les trottoirs, les cadeaux de chiens (!) refaire surface et le temps s'adoucir. Mais, il ne dure pas tout à fait assez longtemps pour nous permettre de reprendre nos énergies. C'est pour cela que nous avons l'été, avec son rythme de vie alangui et sa chaleur tant attendue! Et c'est à ce moment là de l'année que nous avons normalement le temps de prendre des vacances et de réellement refaire nos forces. Tout cela fait de l'été une saison reposante et agréable, un temps de l'année très propice pour les activités de mieux être. En fait, l'été est le moment idéal d'équilibrer votre vie.

En fait, il existe divers moyens de rétablir l'équilibre dans votre vie après cette longue période de gel que l'on appelle couramment l'hiver. Voici quelques idées :

- La nature se revêt de verdure, alors pourquoi ne pas utiliser un moyen de transport vert? Faites en de même pour vos emplettes quotidiennes. Mettez à profit vos déplacements entre le travail et la maison!
- Et que ferez vous de votre temps, maintenant que vous n'avez plus besoin de déblayer votre entrée? Profitez de chacun de vos moments libres cet été pour passer du temps à l'extérieur; il fait si beau! Que vous choisissiez de faire des promenades à pied ou de la course (surtout pendant la saison des insectes), de sortir jouer avec vos enfants, de faire de la bicyclette ou même de tondre le gazon ou de travailler dans le jardin, ces activités peuvent vous redonner de la vigueur.
- Le jardinage fournit une excellente occasion de réfléchir, de faire de l'activité physique et de créer un mode de vie équilibré. Les jardins sont aussi une très bonne source de légumes biologiques et vous permettent d'économiser un peu d'argent. On peut même faire du jardinage en pots sur son balcon!



Mais, cela suffit pour l'activité et les légumes, car, lorsqu'on y pense, l'été, c'est le temps de se reposer la tête et de passer des moments agréables.

Grâce à son rythme de vie un peu plus lent, l'été nous fournit aussi des occasions d'épanouissement personnel. En effet, il peut s'agir d'un moment opportun pour s'établir de nouveaux objectifs ou perfectionner ses compétences dans un domaine quelconque. Profitez de l'été pour vous fixer des objectifs difficiles à atteindre, mais stimulants. Ce qui est formidable, c'est que l'été se « termine » à la fin août, donc vous avez un délai fixe pour arriver à votre but. Essayez quelque chose de nouveau... des cours de danse sociale, peut être? Ou remettez vous à faire de la peinture. Peu importe les objectifs que vous fixerez ou vos domaines d'intérêt, le temps est venu d'essayer de nouvelles choses, de perfectionner vos aptitudes ou de vous fixer des cibles nouvelles.

Peu importe ce que vous déciderez, profitez des journées tranquilles pour réfléchir, refaire vos énergies et vous ressourcer. Pour paresser, finalement!

Profitez bien de votre été, tout le monde!

Faits divers : La durée de vie des papilles gustatives est de dix jours.
http://www.berro.com/entertainment/humans_interesting_facts.htm

Destinations virtuelles

1. *Les enfants : des citoyens sans voix.* MISE EN OEUVRE EFFICACE DES OBLIGATIONS INTERNATIONALES DU CANADA RELATIVES AUX DROITS DES ENFANTS

<http://www.parl.gc.ca/39/1/parlbus/commbus/senate/Com-f/huma-f/rep-f/rep10apr07-f.htm>

2. Annonce de financement. Condition féminine Canada

http://www.cfc-swc.gc.ca/newsroom/news2007/0314_f.html

3. Navigation Carrière Nouveau-Brunswick : propose de l'information, des outils et des possibilités de financement et de bourses, ainsi que des liens vers un bon nombre d'autres sites liés à l'emploi et à l'éducation. Il présente également des histoires inspirantes de femmes et d'hommes du Nouveau-Brunswick qui ont fait carrière dans des domaines traditionnellement réservés à l'autre sexe dans la province.

<http://www.gnb.ca/0012/Womens-Issues/wg-es/careersurf/index-f.asp>

Saviez-vous que...

Dossiers chauds

Le Conseil consultatif sur la condition de la femme et la Direction des questions féminines - COMMENT LES DISTINGUER?

Si vous avez déjà confondu le Conseil consultatif sur la condition de la femme et la Direction des questions féminines, vous n'êtes pas la seule personne à avoir commis cette erreur. Je tenterai, au moyen de cet article, d'élucider ce qui les distingue, et, ce, en moins de 250 mots.

Premièrement, le Conseil consultatif sur la condition de la femme s'est développé à partir de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada. Il entretient avec le gouvernement une relation d'indépendance mutuelle. Composé de 13 membres de 12 régions de la province nommés par le lieutenant gouverneur, ainsi que de quelques employés, le Conseil relève du ou de la ministre responsable de la Condition de la femme. À l'heure actuelle, il s'agit de Carmel Robichaud. Le Conseil a été créé par le gouvernement provincial, qui l'a chargé de le conseiller et d'étudier des questions relatives à la situation des femmes au Nouveau Brunswick. Dans le contexte de son mandat, il conseille le gouvernement et lui présente, ainsi qu'au public, des questions d'intérêt pour les femmes.

Pour sa part, la Direction des questions féminines est une direction du gouvernement qui relève du Bureau du Conseil exécutif. Elle est donc dotée de fonctionnaires. Les objectifs de la direction sont de promouvoir l'égalité entre les sexes et de réduire la discrimination systématique, d'offrir à la ministre responsable de la condition féminine et aux différents ministères des conseils et du soutien sur des questions concernant les femmes; coordonner la mise en œuvre du plan d'action gouvernemental sur la violence faite aux femmes; assurer la liaison avec des groupes communautaires oeuvrant dans le domaine de la violence faite aux femmes; coordonner la mise en œuvre du plan d'action du gouvernement sur l'écart salarial; enfin, assurer la liaison avec le groupe des employeurs relativement aux questions touchant l'écart salarial et l'équité salariale.

Oups! J'ai dépassé mon compte de mots!

Programme de formation à l'intention des agents de police

Le Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale et la Force de police de Fredericton se sont associés pour créer un programme de formation à l'intention des agents de police qui doivent intervenir dans les situations de violence conjugale.

En 2006, le programme *Comprendre l'impact de la violence conjugale : aider les agents de la paix à mieux intervenir*, un programme de formation des formateurs de deux jours, a été élaboré sous la gouverne d'un comité consultatif constitué de représentants des agences communautaires du Grand Fredericton. Ce programme vise à soutenir les personnes qui forment les agents de police et à les renseigner sur la dynamique et la réponse adéquate que ceux-ci devraient avoir dans de telles situations. À la fin de la formation, les agents disposeront des outils dont ils auront besoin pour former d'autres personnes dans leur milieu de travail.

En novembre 2006, quatre agents de la Force de police de Fredericton ont suivi avec succès le programme de formation des formateurs. En décembre, les membres de la Force de police de Fredericton ont participé à une session pilote de deux jours donnée par les quatre agents qui avaient reçu la formation initiale. Au cours de celle-ci, les agents de police ont appris à mieux connaître le phénomène de la violence conjugale, leur rôle d'intervention et l'impact de ce type de violence sur les agents de police.

Le lancement du programme de formation des formateurs, offerts par les agences partenaires, s'est passé le **14 juin 2007** au Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale. Un certificat de réussite était remis aux quatre agents qui ont complété la formation.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le programme, veuillez communiquer avec le Centre Muriel McQueen Fergusson, au 453-3595 (fvrc@unb.ca).

Au courant

- Partenariats provinciaux en action – La réunion du printemps, ayant pour thème le renforcement des programmes, a eu lieu du 14 au 16 mars à Saint John. Nous avons abordé divers points allant de l'organisation d'une journée de sensibilisation dans sa localité au marketing social, en passant par les programmes d'approche et autres. Le procès verbal et les ressources fournies lors de la réunion sont affichés sur le site Web des Initiatives portant sur la violence familiale, à l'adresse suivante : <http://www.gnb.ca/0012/violence/index-f.asp> (cliquer sur Partenariats provinciaux en action).
- Le Charlotte County Family Violence Committee a récemment terminé la phase 1 du projet « *Angela's Story: a Diary of Abuse* » qui est financé par la Fondation Muriel McQueen Fergusson. Il s'agit de l'histoire vraie d'une femme victime de violence conjugale et du récit émouvant des effets de la violence sur elle et ses enfants. Le groupe prépare maintenant une pièce de théâtre pour accompagner la publication du journal intime. Il prévoit le lancement officiel du projet à l'automne 2007. On mettra alors en vente des exemplaires du journal intime.

À venir: Sondage provincial sur les agressions sexuelles au Nouveau-Brunswick!

Dans le cadre de la stratégie provinciale sur les agressions sexuelles, les réseaux régionaux de la province ont reçu récemment des trousseaux d'évaluation de la communauté afin de fournir de l'information sur les agressions sexuelles au Nouveau Brunswick. L'information recueillie au moyen de ce sondage aidera la communauté à offrir des programmes et services aux victimes d'agressions sexuelles en plus d'offrir un tableau plus clair sur les agressions sexuelles dans la province. Nous travaillerons très fort durant les mois d'été pour compiler les données fournies dans les évaluations des communautés.

Si vous avez des commentaires, des événements ou des articles que vous aimeriez publier dans notre bulletin, prière de communiquer avec la Direction des questions féminines :

Tél : (506) 453-8126
Télécopieur : (506) 453-9799
Édifice Sartain MacDonald
CP 6000

Fredericton (N.-B.)
Canada E3B 5H1
Courriel : Laura.Hamilton2@gnb.ca

Nous espérons avoir bientôt de vos nouvelles!



La Fondation Muriel McQueen Fergusson Foundation

Le Prix Muriel McQueen Fergusson est présenté à Madeleine Delaney-LeBlanc, activiste du domaine de la justice sociale et présidente fondatrice du Conseil consultatif de la situation de la femme du Nouveau-Brunswick.

Le 25 mai 2007 la Fondation Muriel McQueen Fergusson a présenté à Madeleine Delaney-LeBlanc son Prix Muriel McQueen Fergusson. Ce prix est décerné annuellement en l'honneur de la marraine de la Fondation, Muriel McQueen Fergusson.

M^{me} Delaney-LeBlanc a été choisie comme lauréate pour le travail qu'elle a accompli au nom des femmes, enfants et populations vulnérables et pour le rôle important qu'elle a joué auprès du premier Conseil consultatif de la situation de la femme de la province.

Le prix a été créé en 1992 afin de reconnaître les contributions exceptionnelles pour mettre fin à la violence familiale. La Fondation fera, au nom de la lauréate, un don à un organisme de charité enregistré choisi par cette dernière, sous réserve qu'il poursuive les mêmes objectifs.

Le prix Muriel McQueen Fergusson est présenté à des personnes, à des organismes ou à des entreprises qui se sont consacrés à l'élimination de la violence familiale.